



Syndicat Mixte du CEC
« Les Campelières »
MOUGINS

Comité Syndical
Séance du 27 juin 2023 - 13h 15

(En application de l'article L 2122-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Comité Syndical du **le mardi 27 juin à 13h15** portera sur les questions à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

Adoption du procès-verbal du 9 mars 2023

- Délibération N° 1 : Régularisation des effectifs du SMCEC « Les Campelières ».
- Délibération N°2 : Délibération relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.
- Délibération N°3 : Délibération fixant les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion, d'utilisation et de clôture du compte épargne-temps.
- Délibération N° 4 : Subvention versées au COS
- Délibération N°5 : Modifications des tarifs : régie piscine et régie des activités

Informations sur le syndicat